

Avis du Comité économique et social européen sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à certains aspects de la sécurité et de la connectivité du transport ferroviaire en ce qui concerne l'infrastructure transfrontalière reliant l'Union et le Royaume-Uni par la liaison fixe transmanche

[COM(2020) 782 final — 2020/0347 (COD)]

(2021/C 56/12)

Saisine	Conseil de l'Union européenne, 2.12.2020 Parlement européen, 14.12.2020
Base juridique	Article 91, paragraphe 1, et article 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
Compétence	«Transports, énergie, infrastructures et société de l'information»
Adoption en session plénière	2.12.2020
Session plénière n°	556
Résultat du vote (pour/contre/abstentions)	210/1/4

Ayant estimé que le contenu de la proposition est entièrement satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 556^e session plénière des 2 et 3 décembre 2020 (séance du 2 décembre 2020), a décidé, par 210 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Fait à Bruxelles, le 2 décembre 2020.

La présidente
du Comité économique et social européen
Christa SCHWENG
